

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
CANTON D'AULNOYE AYMERIES
COMMUNE D'OBIES**

*Nombre de membres afférents
Au Conseil Municipal 15*

Séance du : 9 juin 2023

Nombre de membres
En exercice 15

Nombre de membres
Présents 12

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de la Commune d'OBIES, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis
BAUDEZ Maire.

Date convocation : 04/11/2022

Présents : Mesdames DRUEZ Ennia, LOIRE Soline,
SCOURFIELD-CADET Estelle

Messieurs DELCROIX Jean-Marie, DELVALLEE Benoit,
DUTHOIT Jean-Pierre, COUSIN Jean-Marie, FETRE Richard,
GILLOT Jean-Jacques, ROUSSEL Julien, TOILLIEZ Didier

Procurations :

BON Anne donne procuration à BAUDEZ Jean-Louis
GILBERT Philippe donne procuration à DELVALLEE Benoît
FONTERAILLE Sandrine donne procuration à FETRE Richard

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 9 JUIN 2023

Avant d'ouvrir la séance Monsieur le Maire demande une minute de silence en mémoire de Monsieur Daniel DAZIN, Maire de Saint Waast La Vallée, décédé subitement.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte, il est 18 h 34.
Constatant que le quorum est atteint, il déclare que le conseil peut valablement délibérer.

Absents excusés : BON Anne donne procuration à BAUDEZ Jean-Louis
GILBERT Philippe donne procuration à DELVALLEE Benoît
FONTERAILLE Sandrine donne procuration à FETRE Richard

Mme SCOURFIELD-CADET Estelle est désignée secrétaire de séance.

1) **Election des grands électeurs sénateurs**

Les élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2023 à la préfecture de Lille. Il y a donc lieu de désigner, compte tenu de la strate de population, 3 titulaires et 3 suppléants. Le vote s'est tenu selon les directives imposées par la préfecture.

Suite aux résultats des votes ont été désignés comme « Grands Electeurs »

Titulaires :

- Benoit DELVALLEE
- Jean-Marie DELCROIX
- Jean-Jacques GILLOT

Suppléants :

- Julien ROUSSEL
- Soline LOIRE
- Didier TOILLIEZ

A la suite du vote, la séance a été interrompue afin de rédiger le procès-verbal, qui a ensuite été transmis à la sous-préfecture, puis déposé au commissariat d'Aulnoye-Aymeries par Monsieur DELVALLEE Benoit.

Séance a repris.

2) **Approbation du compte rendu de la séance du 30 mars 2023**

L'ensemble du conseil a reçu par courrier électronique le compte rendu de la précédente séance. Aucune observations ou remarques n'ont été relevées. Afin de la valider et le publier (sur le site) , le vote est :

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

3) **Délibération pour reprise de créances douteuses GAEC de Buvignies**

Nous continuons la série il faut maintenant passer la somme de 130 € en créance irrécouvrable et approvisionner le compte 4911.

Le vote est :

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

4) **Délibération pour demande de subvention auprès de la Fédération de Football française**

Nous avons la possibilité d'obtenir, dans le cadre du plan 5000 terrains de sport, une subvention de 80 % pour l'acquisition d'un terrain de « soccer ». Sur une acquisition de 99.975 €, nous pourrions bénéficier d'une subvention de 79.980 €. Bien entendu pas de commande sans subvention.

Monsieur FETRE Richard émet l'idée de demander un complément à la ligue de football (district). Cela sera étudié.

Le vote est :

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

5) **Délibération concernant la mise en sécurité des arrêts de Bus**

Pour la mise en sécurité des arrêts de bus se trouvant sur notre commune, la Région Hauts-de-France versera une subvention de 80 % pour le marquage au sol des arrêts de bus.

Nous avons obtenu un devis de 2.010,00 € de la part de la société SIGNASOL, soit un reste à charge de 402€ pour la commune.

Le vote est :

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

6) **Fonds de concours du Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes**

Pour le remplacement des luminaires LED intérieur de la mairie, école et salle des fêtes, il y a la possibilité de prétendre à un fond de concours auprès de le S.E.A.A. de 30 % sur le montant. C'est-à-dire une subvention de 5.822,58 €.

Le vote est :

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

7) **Choix de l'entreprise à retenir pour l'installation de la vidéo surveillance**

Pour l'installation de caméra de surveillance dans le centre bourg du village (mairie, école, salle), 2 devis ont été demandés. Le premier auprès de la société LODICE pour un montant de 12.160,80 € TTC et l'autre auprès de la société D&C ELEC d'un montant de 15.538,48 € TTC.

Le choix s'est porté vers la société LOCIDE, basée à ENGLEFONTAINE.

Le vote est :

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

8) **Acoustique salle de conseil**

Certains conseillers se sont rendus à Raismes auprès de l'entreprise BLAS, pour un rendez-vous sur les aménagements pouvant être réalisés pour améliorer l'acoustique de la salle du conseil. Après cette visite, le choix s'est porté vers des voiles triangulaires fixées sous le plafond.

Monsieur FETRE Richard émet l'idée de refaire les peintures de la salle du conseil en même temps que l'installation du nouveau dispositif. Une demande de devis sera faite pour évaluer le coût financier que cela pourrait engendrer.

Le vote est :

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

9) **Pose d'enrobé dans le passage de l'école**

Pour éviter la formation permanente de « nid de poule » dans l'allée menant au parking intérieur de la salle des fêtes, il sera intéressant de macadamiser ce passage. 2 devis ont été demandés.

Le premier auprès de la société HTP avec un montant de devis à 4.118 € HT et un second à l'entreprise JOACHIM pour un montant de 3.266 € HT.

La remarque sur les centimètres d'enrober à mettre, à été émise car ne pas oublier que le tracteur de la mairie passe régulièrement par cette entrée.

Le choix s'est porté vers la société JOACHIM avec qui nous avons l'habitude de travailler et ayant un devis moins coûteux.

Le vote est :

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

10) **Travaux complémentaire au carrefour du Saule**

Il faudra certainement envisager au niveau de la maison de Monsieur et Madame PECQUEUR, l'installation d'un exutoire de récupération des eaux sur la chaussée afin d'éviter l'humidification de leurs murs de façade.

De plus, l'idée de faire de même au carrefour de la belle-pensée est proposée.

L'ensemble du conseil approuve cette idée.

11) **Questions divers**

- L'association GYM RELAX demande à la mairie de prendre en charge le coût de l'huile de friture pour la prochaine édition de la brocante (mai 2024). Cela est refusé car nous ne pouvons pas prendre en charge ce type de demande. Une subvention est donnée chaque année.
- Un repas spectacle offert par la mairie est prévu le mercredi 12 juillet à la salle polyvalente pour les habitants du village ayant plus de 65 ans.
Madame DRUEZ Ennia rappelle que cet événement n'a rien à voir avec le Club des Aînés d'Obies. Ce repas est relancé après une longue période d'absence dû à la pandémie du Covid.
- Monsieur BLONDEAU a abandonné le projet de labourage des parcelles situées au-dessus du la pompe, rue Jean Lecomte, parcelles situées à proximité du court d'eau.
- Les marquages de peinture ont été réalisés sur l'ensemble de la commune (interdiction de s'arrêter ou de stationner) et 2 places de stationnement ont été créées dans le bas de la rue du Tréchon. *Monsieur FETRE Richard demande où en est la réalisation des aménagements énoncés lors des réunions de sécurisation des rues de mars 2022. Il lui est répondu qu'il ne reste plus que les marquages au sol de la limitation de vitesse à faire. Les travaux sont prévus très prochainement. L'installation des aménagements de la phase 2 sera traitée lors d'un prochain conseil.*

- Renouvellement du contrat de Madame Chantal LOHIER pour la rentrée de septembre 2023. L'ensemble du conseil approuve
- Pour la rentrée scolaire de septembre 2023, nous sommes à la recherche d'un nouveau contrat PEC. Une communication d'offre d'emploi sera faite. *Monsieur FETRE Richard propose de faire appel à des écoles spécialisées dans ce domaine pour proposer une offre d'apprentissage/stage. La question du permis de conduire et de la motivation devra être mise en avant.*
- Une subvention de la part du Département du Nord a été validée pour l'achat d'une nouvelle « MARIANE » créée par le potier du village, une subvention d'un montant de 960 € sur un total de facture de 960 €.
- Une caution sera demandée lors d'un retrait de tables et de chaises, un chèque de 50€ devra être déposé lors du retrait et sera rendu lors de la restitution. Une vérification complète lors du rendu des tables/chaises, devra être faite par la personne responsable du rendu.

Le conseil se termine la séance par le tour de table :

- Benoit DELVALLEE :
 - Il remercie les personnes présentes pour le désherbage du cimetière et le passage de flyers dans les boîtes aux lettres.
 - Il félicite Ludovic, le cantonnier, pour le travail réalisé.
 - Il remonte les problèmes de coupures de courant du jeudi 8/06 dans la rue des Bailles et du vendredi 9/06 dans la rue du Tréchon, par l'entreprise ENEDIS qui gère les pylônes de moyenne tension. Les groupes électrogènes mis en place tombent régulièrement en panne.
- Soline LOIRE :
 - Elle demande à l'ensemble des conseillers ayant un profil sur le réseau social Facebook, de « liker » ou « partager » les publications faites sur la page du village.
- Estelle SCOURFIELD-CADET :
 - Elle fait un point sur les statistiques de la page Facebook « Village d'Obies ». De nombreuses personnes ont liké la page et les publications qui y sont faites. Certains n'hésitent pas à commenter.
 - Elle informe sur l'organisation du Forum des Associations d'Obies (Le Forum sera un rassemblement de tous les acteurs associatifs du village, où le but étant de faire connaître aux habitants leur existence, mais surtout de leur présenter la nature de leurs activités). Date : le samedi 9 septembre 2023. Un groupe WhatsApp a été créé avec les présidents des associations et une date de réunion est à prévoir.
 - Elle a terminé le journal municipal n°5. Celui-ci peut désormais être envoyé pour l'impression.
 - Elle demande les horaires de la remise des prix aux enfants lors de la fête de l'école (le samedi 24 juin à 15h30). Elle prévient également qu'un repas être proposé sur réservation.
 - Elle demande si la CCPM a répondu à la demande d'un bac pour récolter les bouchons. La réponse est non, une relance sera faite.

- Jean-Marie DELCROIX :
 - Il demande pourquoi un mobil home a été installé rue de Garin. Il lui est répondu que cette parcelle est située sur la commune de Bavay. C'est à cette dernière d'intervenir.
- Julien ROUSSEL :
 - Il demande à quand l'installation des bancs dans la rue de la Maladrerie. La pose sera d'ici peu de temps.
- Jean-Marie COUSIN :
 - Il demande de stabiliser l'accotement rue Jean Lecomte, sur la Départementale. Une demande sera faite à la DDE.
- Richard FETRE :
 - Il demande de relancer l'idée d'installer des bornes de recharge pour voitures électriques dans le village.
 - Il émet l'idée de faire le nom « OBIES » en hôtel à insecte. Celui-ci pourrait être installé sur le devant de la mairie et de l'école. Il faut chercher une entreprise capable de faire cela. *Estelle SCOURFIELD-CADET propose de faire appel au lycée professionnel « Métiers de la forêt, du paysage, du génie écologique » de Bavay (section LES MÉTIERS DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE).*

Signature des délibérations.

Il est 21 H 00 , la séance est levée.